

Feuillet n° 60

## COMMUNE DE PAZAYAC

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
ARRONDISSEMENT DE SARLAT

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2014.54

Date de la convocation : 28.11.2014

Date de la séance : 11.12.2014

Nombre des conseillers municipaux : 15

Nombre de présents : 14

Absents avec procuration : 1

Absents sans procuration :

Présents : DUMONTET J-Jacques – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard - CATUS Bernard – CLAUZADE Annick - COSTE Stéphane – LANSADE BESSE Nathalie – LACON Betty - BOUILLAC J François – SILVA Stéphanie – VILATTE Cédric – DELBOS Daniel et VERLHAC J Claude

Absents : VERLHIAC Martine

Procurations : VERLHIAC Martine à DUMONTET J-Jacques

Secrétaire de séance : VILATTE Cédric

### Objet : P.L.U – modifications

#### 1- révision à modalité simplifiée N° 01

Suite à l'application de la loi ALUR qui a modifié le règlement des zones N2 du PLU, Suite aux différentes réunions de travail avec la DDT de Sarlat – Mr Pérusin, géomètre expert et la commissions communale, une révision à modification simplifiée du PLU s'avère nécessaire en vue de favoriser, d'améliorer l'implantation des artisans sur la commune en leur permettant l'extension de leur activité.

Pour ce projet, les zones suivantes actuellement positionnées en Zone N2 doivent être modifiées en Zone N2H

SECTION A	SECTION B
<u>LEFRAYSSE</u> Parcelles N° 681 – <u>MANEYROL</u> Parcelles N° 239-832-833-834 Partie des parcelles N° 644 et 648	<u>DAUDEVIE</u> Parcelles N° 903-904-905

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable pour lancer cette révision à modalité simplifiée**

#### 2-Modification

Suite à demande écrite et motivée des intéressés, une modification de parcelles Classées en zone UY Seraient classées en zone N2

- SECTION A – Le Ponteil

- Propriétaire MR EPS Christian : Parcelles 813 - 814 et 815

- Propriétaire MME BORDAS Paulette née ROUDIER : Parcelles 812 – 814 – 764 et 766

**Le Conseil Municipal, par 12 Voix POUR ET 3 ABSTENTIONS, est favorable pour lancer cette modification.**

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour copie conforme à l'original,  
Affiché le 18.12.2014  
Mr DUMONTET J-Jacques – Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212403216-20141219-201454-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2014

Publication : 19/12/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

